

## CONSEIL MUNICIPAL

**Objet** : Convocation

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que les membres du Conseil Municipal se réuniront le :

**Mardi 23 juin 2026 à 20h30**  
**A la Maison des Associations Lino Ventura**

### ORDRE DU JOUR

- Approbation des procès-verbaux des séances des Conseils Municipaux des 21 mars et 16 avril 2026.
- Compte-rendu des décisions municipales prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 1 FIXATION DE LA COMPOSITION DU COMITE SOCIAL TERRITORIAL ET DE LA FORMATION SPECIALISEE EN MATIERE DE SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL COMMUN ENTRE LA VILLE DE BOIS D'ARCY ET LE CCAS DE BOIS D'ARCY, LE MAINTIEN DU PARITARISME, AUTORISATION DE RECUEIL DE L'AVIS DES REPRESENTANTS DE LA COLLECTIVITE
- 2 IHTS - INDEMNITES HORAIRES POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES
- 3 RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DU CIG RELATIVE A L'ETABLISSEMENT DES DOSSIERS CNRACL
- 4 MODIFICATION DE LA REMUNERATION DES ASSISTANTES MATERNELLES
- 5 APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE
- 6 AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2025
- 7 BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES - ANNEE 2025
- 8 VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET 2026
- 9 MODIFICATION DES CREDITS DE PAIEMENT DE L'AP24B TRANSITION ENERGETIQUE DECRET TERTIAIRE
- 10 ACTUALISATION DES TARIFS DE LA TLPE 2027
- 11 SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DE LA PREFECTURE DES YVELINES AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL 2026)
- 12 SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AUPRES DE LA PREFECTURE DES YVELINES AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR 2026)
- 13 TARIFS COLOR RUN 2026
- 14 APPROBATION DU REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS : CRECHE FAMILIALE
- 15 AVIS PREALABLE A L'IMPLANTATION D'UN NOUVEL ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT PRIVÉ
- 16 APPROBATION DE LA CONVENTION DE RÉSERVATION DE BERCEAUX ENTRE LA VILLE DE BOIS D'ARCY ET L'EXPLOITANT PLUME

- 17 APPROBATION DU BAIL COMMERCIAL AVEC LA SOCIÉTÉ PLUME POUR UN LOCAL SIS AVENUE FRITZ LANG ET UN ESPACE VERT SIS RUE JEAN GABIN
- 18 APPROBATION DE LA CONVENTION DE CESSION DE BIENS MOBILIERS DE LA MICRO-CRECHE "LES COCCINELLES " AVEC LA SOCIETE PLUME
- 19 OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE DE LA COMMUNE DE BOIS D'ARCY A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VERSAILLES GRAND PARC, EN MATIERE DE PLAN LOCAL D'URBANISME
- 20 ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL
- 21 EXERCICE DU DROIT A LA FORMATION DES ÉLUS
- 22 DÉLIBÉRATION ANNUELLE FIXANT LES CONDITIONS DE REMISAGE A DOMICILE DES VÉHICULES DE SERVICE DES AGENTS
- 23 APPROBATION DU REGLEMENT INTÉRIEUR D'UTILISATION DES VÉHICULES PAR LES AGENTS DE LA VILLE ET DU CCAS
- 24 DÉLIBÉRATION ANNUELLE FIXANT LES CONDITIONS DE REMISAGE A DOMICILE DES VÉHICULES DE SERVICE AUX ELUS
- 25 DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE EN COMPTABILITÉ (DPMEC) DU PLAN LOCAL D'URBANISME - DÉTERMINATION DES MODALITÉS DE CONCERTATION
- 26 OCTROI DE LA PROTECTION FONCTIONNELLE A MONSIEUR JEREMY DEMASSIET, MAIRE-ADJOINT
- 27 REQUISITION DES POURSUITES AU SENS DE L'ARTICLE 48, 1° DE LA LOI DU 29 JUILLET 1881 POUR DIFFAMATION PUBLIQUE ENVERS LA COMMUNE DE BOIS D'ARCY
- 28 REEVALUATION DES TARIFS COMMUNAUX
- 29 CRÉATION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS - FIXATION DE LA LISTE DES CONTRIBUABLES PROPOSÉS (CCID)

En cas d'impossibilité, vous êtes prié(e) de bien vouloir vous faire représenter en remettant un pouvoir dûment rempli et signé conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, et Cher(e) Collègue, l'assurance de mes sentiments distingués.

**Philippe BENASSAYA**



**Maire de Bois d'Arcy  
Vice-président du Conseil départemental**